



AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2017-2020



« Les XXXIV (44^{èmes}) 24 Heures du Der » - Grade : 5C

Du Samedi 8 Juin au Dimanche 9 Juin 2019

Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der

Lac du Der Port de Nuisement

Préambule : Cette régata compte pour le Challenge du Lac du Der 2019

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2017-2020)*,
- 1.2 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2019,
- 1.3 Le règlement du Challenge du Lac,
- 1.4 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.5 Le présent Avis de Course,
- 1.6 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.7 Les annexes aux Instructions de course,

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A***, **B**, **C**, **D**, **L***, **R*** équipés de filières avec l'équipement obligatoire pour la navigation de nuit, une VHF et l'armement de sécurité.

** Pour des raisons de sécurité, les bateaux de la série, micro-Proto, micro-régata et micro-croiseurs ainsi que les L et R sans filières ne sont pas autorisés à participer à la régata des 24 Heures du Der.*

Une vérification de l'équipement de sécurité sera faite sur chaque bateau avant le départ.

2.2 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence F.F.Voile valide portant l'inscription « Compétition » ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- Tous les bateaux seront en conformité avec la carte d'identité Osiris et pour une **navigation de nuit**.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **25€** pour toutes les classes.

4. PROGRAMME

- **Le Samedi 8 Juin** - de 9H00 à 13H00 Inscriptions - 13H10 Briefing obligatoire - **Départ 14 Heures 00**.
- **Le Dimanche 9 Juin** - Arrivée vers 12H00 - repas tirer du panier au port du C.N.A.Der et remise des prix à la suite vers 15H30.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

6. LES PARCOURS

Le parcours sera de type "côtier" **avec navigation de nuit**. Définition dans les annexes aux instructions de course.

7. CLASSEMENT

- Le nombre maximum de courses à courir est de 2.
- Un minimum de 1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Application du système temps sur temps avec application du CVL.
- Regroupement en filières si 5 bateaux mini : HN1 (A-B) HN2 (C-D) HN3 (L-R) suivant règlement de Challenge du Lac 2019.
- Classement du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} non-régatier
- Classement régatier
- Vainqueur des 24 Heures du Der 2019, le 1^{er} au classement général toutes classes confondues de la LVGE.

8. PRIX

Une coupe sera remise au premier de chaque classe comportant un minimum de 5 partants.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Cercle Nautique des Amis du Der

Port de Nuisement

51290 Sainte Marie du Lac

Tél. 03.26.72.60.74

Site : <http://www.cnader-asso.org/>

E-mail : cnader.ecole@orange.fr